

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3063 - MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

INDUSTRIE

# La cimenterie Dangote bientôt inaugurée par le chef de l'Etat



Quelques mois après sa mise en service au village Mfila, dans le district de Yam-ba (département de la Bouenza), la cimenterie du groupe Dangote Cement, filiale du groupe éponyme au Congo, sera inaugurée officiellement par le président Denis Sassou N'Guesso dans les tout prochains jours, a-t-on appris. D'un coût global estimé à plus de 139 milliards francs CFA, ce projet qui devrait offrir 1600 opportunités d'emplois dans sa phase de construction, entend démarrer avec un effectif de 300 employés, selon les prévisions. L'usine projetée de produire jusqu'à 1,5 million de tonnes de ciment par an au profit du marché national et sous-régional.

Page 4

COP 23

## Le Bassin du Congo enjeu pour le climat

Deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie, les forêts du Bassin du Congo qui retiennent des tonnes de carbone dont le rejet dans l'atmosphère porterait un coup fatal aux engagements pris, en 2015 à Paris, compte parmi les sujets en débat à la COP 23 qui se clôturera le 17 novembre à Bonn, en Allemagne.

Cruciale pour la survie humaine, la biodiversité des animaux et des plantes, la préservation des forêts du Bassin du Congo nécessite une plus grande attention des plus grands pollueurs du monde. Fort de son importance, et au regard des enjeux de l'heure, Paris se propose d'abriter, après Bonn, un sommet devant réunir 2000 participants issus d'une centaine de pays invités, ainsi que 800 organisations et acteurs publics et privés.

Pages 8 et 11

INTERNET

## Après la fibre optique, voici le Très haut débit

Une étude rapportée par Siècle Digital fait état d'une nouvelle technologie appelée Très haut débit qui pourrait, dans les années à venir, remplacer la fibre optique dans la transmission rapide des données.

Cette nouvelle technologie, encore désignée par le vocable Lumière tordue ou torsadée, en raison du fait qu'elle s'appuie sur l'utilisation d'une lumière générée en tordant des

photons, a été expérimentée par une équipe de chercheurs de l'Université de Glasgow au Royaume-Uni.

« Leur objectif à moyen ou à long terme est de montrer qu'il est possible de créer un réseau capable de transmettre des données très rapidement sans avoir à utiliser la fibre optique », explique notre source.

Page 2



FORMATION QUALIFIANTE

## L'école Jean-Joseph-Loukabou en proie à des difficultés

Spécialisée dans la formation des agents de santé, l'école Jean-Joseph-Loukabou fait face au manque criant d'enseignants titulaires. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, le directeur de cet établissement professionnel, Justin Ongoyohi, plaide auprès du gouvernement et appelle à l'implication des initiatives privées pour surmonter les difficultés qui empêchent le fonctionnement normal de la structure.

Page 15

VOLLEYBALL AFRIQUE ZONE 4

## Résultats d'entame mitigés pour les Congolais



Seules les dames de la DGSP ont remporté leur opposition face aux clubs de la République démocratique du Congo. Kinda Odzoho, dans les deux versions, n'a pas été à la hauteur lors de ses premières sorties à la compétition qui a démarré hier au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville.

Page 16

LUTTE CONTRE  
LE TRAVAIL DISSIMULÉ

## La CNSS pointe du doigt la communauté ouest-africaine

Page 4

ÉDITORIAL

## Alerte

Page 2

## ÉDITORIAL

## Alerte

L'alerte dont il est ici question concerne la dégradation des voies de communication dans plusieurs départements qui aggrave dangereusement la crise économique que traverse depuis des mois le Congo en raison de la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Alors, en effet, que le Chemin de fer Congo Océan se trouve bloqué par les délabrements auxquels se livrent, dans le Pool, les Ninjas Nsiloulous du « pasteur » Ntoumi, les routes qui relient Brazzaville aux villes et villages des Plateaux, des deux Cuvette, de la Sangha, de la Likouala sont dans un état déplorable qui menace purement et simplement la poursuite des échanges entre la capitale, l'est et le nord du pays.

Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre la Nationale 2, cette voie rapide qui relie la capitale à Nkouo et Odziba. Après le PK 45 et pendant plus de vingt kilomètres, la route y est en effet défoncée au point que la circulation devient sinon impossible, du moins hautement risquée puisque, le goudron ayant disparu, les véhicules doivent franchir des fossés pleins d'eau et de boue dans lesquels beaucoup s'enlisent. Camions, camionnettes, autobus, simples véhicules, engins à deux roues se trouvent ainsi confrontés à des obstacles qu'il leur est de plus en plus difficile de franchir et qui rendent leur voyage chaque jour plus dangereux.

La conséquence directe de cette dégradation, à laquelle les pouvoirs publics ne semblent guère porter l'attention qu'elle mérite, est l'instauration d'une coupure qui ne dit pas encore son nom entre Brazzaville et les départements qui, jusqu'à présent, permettaient à notre capitale de s'approvisionner en produits alimentaires. Et cette coupure menace désormais très directement les marchés sur lesquels les ménagères se rendent chaque jour afin d'acheter du blé, du manioc, de la viande, des fruits, des légumes, des poissons qui leur permettront de nourrir leur famille. A très court terme, si un plan d'urgence n'est pas mis en place pour rétablir la libre circulation des personnes et des biens, l'on peut être certain qu'une fronde naîtra dans les quartiers populaires de la première ville du Congo.

Une fronde qui pourrait bien gagner ensuite les campagnes de cette partie du pays puisque la disparition des voies routières prive la population locale des moyens financiers que la vente quotidienne de ces produits lui procurait. Prenons-en conscience avant qu'il soit trop tard, il y a urgence !

*Les Dépêches de Brazzaville*

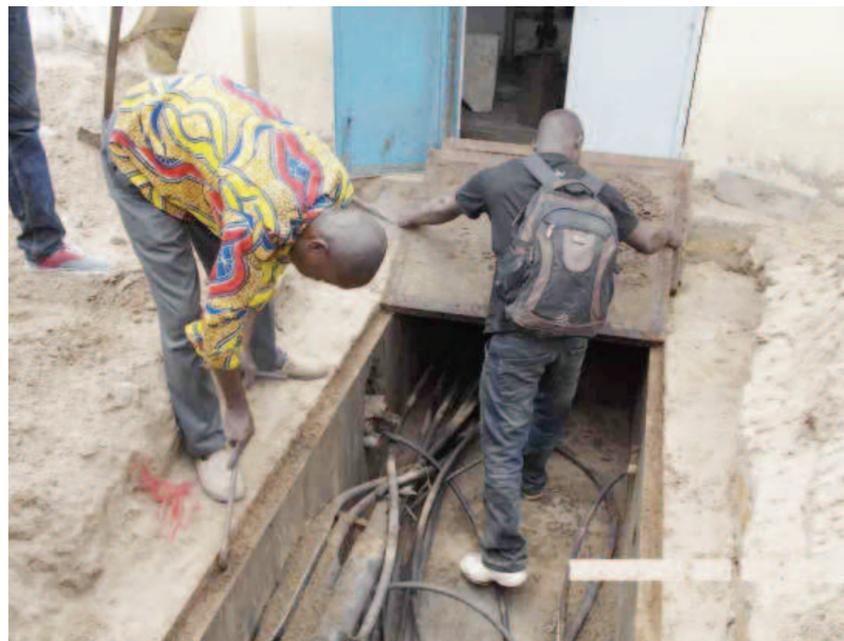
## INTERNET

## Après la fibre optique, le Très haut débit

Une étude rapportée par **Siècle Digital** fait état d'une nouvelle technologie appelée **Très haut débit** qui pourrait, dans les années à venir, remplacer la fibre optique dans la transmission rapide des données.

Alors qu'elle n'est pas encore totalement maîtrisée, la fibre optique, ce fil de verre ou en plastique qui transmet par la lumière des données importantes grâce à un débit d'information supérieur, est déjà mise en cause par des scientifiques. Menée par le Dr Martin Lavery, une équipe de chercheurs de l'Université de Glasgow (Royaume-Uni) a réussi à transmettre des données sur une distance de 1,6 kilomètre sans avoir à utiliser un seul câble, rapporte **Siècle Digital**. « Leur objectif à moyen ou à long terme est de montrer qu'il est possible de créer un réseau capable de transmettre des données très rapidement sans avoir à utiliser la fibre optique », explique-t-on.

Cette nouvelle technologie qui porte également le nom de « Lumière tordue », ou « torsadée », en raison du fait qu'elle s'appuie sur l'utilisation d'une lumière générée



Les travaux d'installation de la fibre optique par Congo Télécom

en « tordant » des photons, promet même si, explique-t-on, la distance des essais n'est pas concluante.

La nouvelle expérience va conduire les chercheurs à étudier les obstacles qui pourront amenuiser les chances de ce Très haut débit. On évoque, à titre d'exemple, des problèmes météorologiques, car la pluie et d'autres intempéries peuvent nuire à la probabilité des transmissions des données.

Pourtant, à en croire l'étude, c'est un pas très important. Elle estime que la fibre optique qui fait recours au câble et aux travaux importants d'installations coûte cher. Le Très haut débit se présente comme une solution alternative et moins onéreuse. Mais, il faut attendre encore plus

de 7 ans pour espérer goûter réellement à cette technologie.

Pour l'heure, la fibre optique est clairement privilégiée par rapport aux autres technologies telles que le réseau satellitaire ou les réseaux mobiles (3G ou 4G), qui ne sont pas écartés mais plutôt envisagés comme solution de transition pour les zones grises, dans certains pays.

Avec le développement des offres numériques multi-services (téléphone, télévision, internet) et la capacité de la fibre optique à gérer simultanément ces services sans perte de qualité, le choix de cette technologie s'impose encore pour plusieurs années.

*Quentin Loubou*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngonou

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENTREPRISE

# Un club d'affaires pour réseauter l'entrepreneuriat national

**Favoriser la mise en relation par le réseau et l'interaction entre les institutions, les acteurs issus du secteur privé, de l'entrepreneuriat et de la société civile est le but poursuivi par l'Aries Business Club. Le premier rendez-vous, avec comme invité principal l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a récemment eu lieu à Brazzaville.**

L'Aries Business Club se veut être un lieu d'échanges et de rencontres propices aux idées et aux projets porteurs. L'échange inaugural de ce club, qui vise des rencontres trimestrielles, s'est déroulé sur le thème « Imaginons de nouvelles relations France-Congo ». Autour de Bertrand Cochery et de Loïc Makosso, associé-gérant de la société Aries Investissement, initiatrice de l'Aries Business Club, plusieurs jeunes entrepreneurs congolais du secteur privé et des cadres du monde de la finance et du développement.

Le débat d'une heure et demie n'a pas suffi à épuiser les discussions sur une nouvelle ère de coopération entre la France et le Congo. Bertrand Cochery a profité de l'occasion pour évoquer la position de la France dans ce pays, premier excédent commercial de la France en

Afrique centrale et 4<sup>e</sup> plus importante part de marché des produits français en Afrique francophone.

Pourtant, le véritable débat a été celui de nouveaux paradigmes d'investissement des entreprises françaises à l'heure où les contraintes économiques actuelles nécessitent de nouvelles approches. Ce débat a été aussi celui des opportunités que peuvent bénéficier le secteur privé et les jeunes entrepreneurs congolais sur l'émergence d'un nouveau cadre de collaboration.

Pour l'ambassadeur de France au Congo, au-delà de la conjoncture économique morose, l'investissement doit répondre « à un ensemble de prérequis » qui tient compte du droit et de l'environnement des affaires. Bertrand Cochery a, d'ailleurs, souhaité l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux modèles d'autant plus que le Congo vise à diversifier son économie. « C'est dans une nouvelle relation basée sur les petites et moyennes industries ou petites et moyennes entreprises, françaises et congolaises que l'on pourra faire émerger une nouvelle génération d'entreprise pour la diversification de l'économie congolaise », a souligné le diplomate français.

Encourager des modèles et rendre visibles les success-



Loïc Makosso et Bertrand Cochery lors de l'Aries Business Club

tory Plusieurs intervenants à l'Aries Business Club ont évoqué l'amélioration du climat des affaires comme fondement à l'investissement. Toutefois, la mise en place d'une meilleure organisation du secteur privé reste un défi majeur pour le partage d'information nécessaire. Dans ce cadre, a précisé Bertrand Cochery, faire connaître les success-story et les modèles qui servent d'exemple est essentiel.

« Il y a des secteurs sur lesquels les grandes entreprises françaises interviendront toujours. Mais si l'économie congolaise veut se diversifier, elle doit explorer de nouveaux terrains, de nouveaux territoires avec des nouvelles méthodes. Je parle du rôle

des incubateurs, pour cela il faut des nouveaux acteurs », a-t-il illustré.

Pour soutenir ces nouveaux acteurs économiques, l'ambassadeur de France au Congo a salué l'Aries Business Club qui peut être, selon lui, un important réseau de partage d'information. Bertrand Cochery a également approuvé l'idée émise par les jeunes entrepreneurs de trouver des facilités dans l'octroi du visa pour voyage d'affaires ou mission. Plusieurs entrepreneurs congolais ayant effectué quasiment toutes leurs études en France ont également souhaité un accompagnement de ce pays dans le développement de leurs entreprises. Si encourager les modè-

les est une condition pour stimuler d'autres investissements, cette première édition de l'Aries Business Club a eu le privilège de voir être présenté trois initiatives entrepreneuriales riches d'exemples. Franck Makoye, Rachel Kombela et Baudoin Mouanda, respectivement fondateurs de Day Enterprise (spécialisée dans l'agroalimentaire), de Richel Food (unité agro industrielle destinée à la pré-transformation et au conditionnement des aliments) et photographe professionnel ont tour à tour parlé de leur expérience devant les oreilles attentives de Bertrand Cochery et d'autres entrepreneurs satisfaits des initiatives.

**Quentin Loubou**

## OHADA

## Des comptables locaux édifiés sur les normes IFRS

**Le nouveau référentiel comptable sera au menu de la session de renforcement des capacités des responsables administratifs et financiers ainsi que des experts comptables, prévue du 16 au 18 novembre à Brazzaville.**

Les nouvelles normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne) entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2018 dans tous les pays membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

En effet, des changements majeurs ont été opérés dans le nouvel acte uniforme de l'Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces réformes portent essentiellement sur les comptes personnels et sociaux des entités, ainsi que les comptes consolidés et les comptes combinés applicables un an après.

La session de renforcement des capacités, initiée par le cercle « Gestion & Développement » et le cabinet d'expertise comptable JPI, est destinée aux coordonnateurs de projets ; experts comptables ; auditeurs et contrôleurs de gestion ; agents et inspecteurs

des impôts tout comme ceux du Trésor public ; banquiers ; promoteurs des écoles de formation technique et professionnelle ; enseignants chercheurs, etc.

Cet atelier de trois jours, organisé sur le thème : « Comment basculer du Syscohada au Syscohada

révisé : principes de base, illustrations et cas pratiques », permettra aux participants d'effectuer la première application du nouvel acte uniforme qui consiste à basculer de l'ancien référentiel pour les entités créées avant la réforme. L'objectif de cette session,

d'après les organisateurs, est de donner aux participants les rudiments nécessaires à une meilleure appropriation du nouveau système comptable Ohada (Syscohada révisé), adopté le 26 janvier 2017 à Brazzaville, lors de la 43<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des dix-sept pays membres. De même, elle leur permettra d'enregistrer toutes les opérations courantes et spécifiques, conformément à la nouvelle réglementation comptable ; de préparer et présenter les états financiers selon le Syscohada révisé et de renseigner les notes annexes. Réputées difficiles à appliquer dans les petites et moyennes entreprises, les normes IFRS ont été mises en place en 2005 par le bureau des standards comptables internationaux, afin d'instaurer un modèle comptable harmonisé propice aux échanges internationaux et à la gestion des groupes transnationaux.



La 43<sup>e</sup> session du Conseil des ministres de l'Ohada à Brazzaville

**Fiacre Kombo**

## INDUSTRIE

# Bientôt l'inauguration de Dangote Cement Congo

**Située à Mfila, un village du district de Yamba dans le département de la Bouenza, la cimenterie Dangote sera officiellement mise en service dans les tout prochains jours. Elle dispose d'une capacité de production installée de 1 500 000 tonnes par an.**

Le projet d'un coût estimé à plus de 139 milliards de francs CFA devrait permettre, dans sa phase opérationnelle, de créer quelque 650 emplois directs et plusieurs autres indirects au profit des jeunes congolais. Depuis plusieurs mois, la production de l'usine inonde le marché local. Dangote Cement Congo est une filiale du groupe éponyme appartenant à Aliko Dangote, homme d'affaires nigérian. Ce dernier possède plusieurs cimenteries en Afrique, notamment au Cameroun, au Mozambique, au Sénégal, en Afrique du Sud, en Ethiopie et en Zambie.

La cimenterie de Yamba a connu un retard consécutif aux travaux de construction du pont sur la rivière Niari? au niveau de l'axe routier Bouansa-Mouyondzi. L'ancien pont, d'une capacité de 25 tonnes, ne pouvait pas accueillir des engins de grand tonnage. Il a fallu attendre l'érection du nouvel ouvrage afin de faciliter l'acheminement des matériaux sur le site du chantier.

Avec cette usine, la plus importante en terme de capacité de production, le Congo pourra devenir l'un des exportateurs du ciment en Afrique centrale. A côté de celle-ci, se greffent d'autres dont les produits couvrent partiellement les besoins nationaux estimés à environ 2 millions de tonnes par an. Il s'agit de la cimenterie de Hinda dans le Kouilou, inaugurée en 2016, dotée d'une production annuelle de 500 000 tonnes extensible à 1 000 000. Filiale de la société marocaine



La cimenterie Dangote, au sud du Congo (Photo Adiac)

Ciment d'Afrique, elle représente un investissement de 35 milliards de francs CFA. Il y a également l'usine Forspak (400 000 tonnes) à Dolisie, dans le Niari, et celle de la Société nouvelle des ciments du Congo à Loutété, dans la Bouenza, dont la production dépasserait actuellement 300 000 tonnes par an. Ces deux unités industrielles comptent plus de 550 employés congo-

lais et chinois. L'entrée en production de ces différentes usines a entraîné la baisse du prix du sac de ciment sur le marché national en général et à Brazzaville en particulier où il est passé de 13 000 francs CFA en 2012 à 4000 francs CFA en 2017.

Par ailleurs, une autre usine Diamond Cement, basée dans le Pool, sera mise en service dans les prochains mois. Elle viendra

ainsi conforter la volonté des autorités congolaises de doter le pays de plusieurs industries de ciment et de réduire le coût des matériaux de construction. Notons qu'entre 2004 et 2016, le gouvernement congolais a développé un vaste programme de construction des infrastructures de base qui a nécessité l'importation des quantités importantes de ciment.

**Christian Brice Elion**

## TRAVAIL DISSIMULÉ

## La communauté ouest-africaine pointée du doigt

**Les mauvaises pratiques exercées par les commerçants ouest-africains évoluant sur le territoire congolais ont été déplorées, le 7 novembre à Brazzaville, par le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo.**

Le directeur général de la CNSS s'est exprimé à la faveur d'une campagne lancée contre le travail dissimulé ou encore noir. Il a condamné des sujets ouest-africains exerçant à Brazzaville qui sont hostiles à la présence des agents mis sur le terrain pour assurer cette campagne. Evariste Ondongo l'a dit lors de la rencontre avec les responsables de la caisse ; les chefs d'équipe ainsi que les syndicats et les représentants patronaux des entreprises et établissements.

La réunion a porté sur le bilan à mi-parcours de cette campagne, lancée depuis le 1er octobre. Les résultats révèlent quelques difficultés parmi lesquelles l'ignorance de la CNSS et du numéro matricule, le refus d'acceptation des avis de devis.

Le vice-président des syndicats des commerçants,



Evariste Ondongo (Adiac)

Alexandre Ossebi, a regretté cette attitude adoptée par ces commerçants. « La procédure engagée par ces derniers n'engage pas le syndicat car nous ne pouvons pas répondre aux actes posés par les quatorze établissements parce que le syndicat respecte la loi », a-t-il indiqué. Ces commerçants se sont, en effet, constitués partie civile pour la défense de leurs intérêts.

Le coordonnateur de la fédération syndicale des professionnels des transports du Congo, Cyrille Carel Dzoundou, a rappelé que les fédérations des transports urbains ont

été suffisamment sensibilisées au bien-fondé de la Caisse. Elles se sont réparties en zone pour se faire immatriculer au niveau des mairies des arrondissements. Il a souhaité que les syndicats et représentants patronaux édifient leurs membres et partagent les expériences sur la question au profit des différents établissements.

Prenant la parole, la partie ouest-africaine a indiqué que les difficultés rencontrées sur le terrain ont été dues à l'ignorance et au manque d'informations par la communauté. Cette communauté a

plus connaissance des impôts et autres taxes des différentes administrations que de la CNSS.

Evariste Ondongo a rappelé que la CNSS est une assurance ; une motivation qui a un intérêt capital pour un travailleur ou sa famille après la retraite. « La Caisse pourra dans les jours à venir organiser une réunion avec la communauté malienne pour lui expliquer combien de Maliens; Sénégalais retraités sont payés tant dans leur pays à travers les virements », a-t-il dit. Il s'est adressé aux récalcitrants en les avertissant que la CNSS appliquera la loi. « Les intéressés verront leur établissement et entreprise fermés car nous avons préparé tous les dossiers des récalcitrants au service contentieux qui seront transmis au tribunal », a insisté Evariste Ondongo. Le directeur du Recouvrement et du contentieux, Elvis Ibara Abira, a lu les sanctions et présenté les résultats partiels de la campagne. Les sanctions sont notamment civiles et pénales.

Sur 2 374 entreprises et établissements détectés, seules 1 542 structures sont immatriculées.

À Pointe-Noire, sur 696 entreprises et établissements détectés, 67 structures sont immatriculées ; zéro salarié.

Brazzaville sur 1416 entreprises et établissements détectés, 1298 structures sont immatriculées avec un effectif des salariés immatriculés de 2 508.

Bouenza et Lékoumou : 8 entreprises et établissements détectés, zéro structure et salarié immatriculé.

Sangha sur 100 entreprises et établissements détectés 80 structures immatriculées, zéro structure et salarié immatriculé Niari 30 entreprises et établissements détectés, zéro structure et salarié immatriculé.

Likouala : 19 entreprises et établissements détectés ; zéro structure et salarié immatriculé Cuvette sur 70 entreprises et établissements détectés ; 70 structures immatriculées, zéro salarié immatriculé.

Plateaux : 27 entreprises et établissements détectés, 27 structures immatriculées, zéro salarié immatriculé.

Pool : 8 entreprises et établissements détectés, zéro structure et salarié immatriculé.

**Lydie Gisèle Oko**

## BRAZZAVILLE

# La mairie centrale cherche des moyens financiers pour son nouveau plan d'aménagement

La plaidoirie a été faite par Nicodème Okouéré, nouveau conseiller à l'aménagement et au déguerpissement. Il a été présenté le 7 novembre à la presse par le maire de la ville, Roger Christian Okemba.

La mise en œuvre du nouveau plan d'aménagement nécessite plus de stratégies de la mairie pour mobiliser les moyens financiers. « L'ouverture des églises, de caves, l'affichage des banderoles et autres est fait sans autorisation. Mais cette fois-ci, nous devons veiller pour que tous viennent régulariser leur situation à la mairie centrale, l'unique institution habilitée pour livrer les autorisations du genre », a indiqué le conseiller Nicodème Okouéré. Dans son travail, le nouveau conseiller à l'aménagement et au déguerpissement se fera accompagner des agents de

la direction de l'environnement de la mairie centrale.

En réponse aux questions sur l'occupation illégale du domaine, la gestion des eaux usées, les nuisances sonores, la gestion des marchés publics parallèles et autres taxes y compris les annonces publicitaires dans le périmètre urbain, Nicodème Okouéré propose de se référer aux délibérations du conseil municipal et départemental de Brazzaville. L'institution compte coopérer avec la police pour infliger des amendes aux citoyens inciviques.

« Tous commerçants, pour exercer, doit avoir dorénavant une autorisation de la mairie. Les services de police vont collaborer avec nous pour veiller à cela. Il n'y aura pas de débordements de la police car le maire tient à la sécurité des Brazzavillois et de leurs biens », a poursuivi Nicodème Okouéré.



Au milieu, Nicodème Okouéré, répondant aux questions des journalistes Adiac

Par contre, sur la construction des voies d'accès menant au cimetière de Matari, le conseiller à l'aménagement et au déguerpissement a rappelé que le dossier est géré par le ministère de tutelle.

« Je m'étais engagé que Brazzaville devienne une capitale comme toutes les autres ca-

pitales du monde. Mais nous devons trouver les moyens de notre politique. Dans le domaine de l'aménagement et du déguerpissement, nous avons choisi un cadre pour nous accompagner. Durant tout mon mandat, je ne souhaiterais pas voir de l'eau insalubre quitter les toilettes pour la rue et des

épaves de voitures faire obstruction à la circulation dans les rues de Brazzaville », a indiqué Roger Christian Okemba.

Quant à l'exercice du petit commerce sur les étals, le maire de Brazzaville a insisté sur la pédagogie à adopter afin de mettre un terme à ce secteur. A Brazzaville, le commerce de proximité pratiqué par les citoyens le long des rues et avenues complique parfois la libre circulation sur le domaine public.

« Vous savez que la situation est difficile dans certaines familles. Les mamans qui vendent dans les marchés publics ou étalent leurs objets sur les avenues contribuent à nourrir nos enfants. Donc, il faut beaucoup de stratégies pour leur demander de libérer les lieux, tout en maintenant leur commerce. J'insiste, il faut beaucoup de pédagogie », a ajouté le maire de Brazzaville.

Fortuné Ibara

## REMERCIEMENTS

Les familles Georges Mabona, Indoti, Omo-lo, Tsambou et Etokabeka ont été très touchées par vos témoignages de soutien et de sympathie à l'occasion du décès d'Elisabeth Mabona. Elles vous en remercient sincèrement



## NÉCROLOGIE



M. Jean Bruno Pissa, directeur général de Aitch Congo et créateur de l'application "Alerte parent", est décédé le 31 octobre 2017, à Brazzaville, suite à un arrêt cardiaque. Le deuil se tient à son domicile sis n°1, rue du Ruisseau, derrière l'ARPCE, centre-ville. Il sera conduit le 11 novembre 2017 au cimetière privé Ma Campagne.

## NEW WORLD OFFICE VISA AMÉRIQUE

Opportunité de travailler, vivre ou étudier aux Etats Unis grâce à la DV Lottery visa Amérique. Les enregistrements se poursuivent et prendront fin le 22 novembre 2017. Pour plus d'info : 06 687 79 20 / 06 818 18 51 / 05 572 76 60. Adresse : 34, Av 5-février, Diata après le PSP ; marché Moukondo derrière la Poste. Email : newworldoffice048@gmail.com

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr  
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



## JUMELAGE

## Brazzaville et Dakar entendent développer des projets culturels

La question était au centre de l'audience que le maire central, Roger Christian Okemba, a accordée le 7 novembre à l'Hôtel de ville, à l'ambassadrice du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang.

« Je viens pour présenter mes civilités au maire et raffermir les liens de coopération culturelle entre Brazzaville et Dakar. J'ai aussi échangé avec lui sur les projets communs parmi lesquels l'érection du drapeau sénégalais au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en hommage au sergent Mamine Kamara », a déclaré l'ambassadeur Batoura Kane Niang.

En effet, le protocole de jumelage triangulaire entre les villes de Brazzaville, Kinshasa et Dakar est le plus récent et date du 27 mai 2015. En 2011, Brazzaville et Dakar avaient signé un plan d'action de l'accord-cadre de coopération. Les deux municipalités se sont engagées à promouvoir leurs échanges



La poignée de main entre Roger Christian Okemba et Batoura Kane Niang/Adiac

dans plusieurs domaines, entre autres, la gestion urbaine, la jeunesse, le développement économique et culturel ainsi que le sport.

La diplomate sénégalaise s'est encore souvenue du rôle historique commun joué par les deux villes dans le cadre de la conquête fran-

çaise en Afrique.

« Brazzaville et Dakar ont été les deux premières capitales du colonisateur. En tout cas, Dakar a été la

capitale de l'AOF et Brazzaville celle de l'AEF. Les communautés des deux pays fréquentent ces deux villes respectives. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes liés par l'histoire et par le sang, parce que nous n'oublions pas que ces Sénégalais qui sont ici depuis le 19<sup>e</sup> siècle se sont mariés et ont eu des enfants avec des Congolais. Il était donc de notre devoir de venir renforcer ces liens entre les deux pays et les deux villes capitales », a conclu Batoura Kane Niang. Rappelons que l'Afrique occidentale française (AOF) était un gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération huit colonies françaises de cette sous-région entre 1895 et 1958. Pour sa part, l'Afrique équatoriale française (AEF) était un gouvernement général regroupant dans une fédération quatre colonies françaises entre 1910 et 1958.

**Fortuné Ibara**



## SOHO-CONGO

SOHO-CONGO est une société de droit congolais qui a son siège au quartier Mpila dans la ville de Brazzaville, capitale du Congo, situé en Afrique centrale, un pays de transit favorable aux climats des affaires, aux divertissements et à l'investissement.

L'immeuble SOHO-CONGO en construction a une surface de 19600m<sup>2</sup> ; 14 étages constitués de:

- Au sous-sol : d'un parking de 1273 m<sup>2</sup>
- Au rez de chaussée : d'un restaurant, supermarché et une banque qui couvre une surface de 1360 m<sup>2</sup>.

Au premier étage, vous seriez les bienvenus dans un café Dio et un gymnase d'une surface de 1299 m<sup>2</sup>. Un des plus luxueux casinos jamais construit au Congo occupe le deuxième niveau, avec une surface de 1325 m<sup>2</sup>.

Du 3<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> étage, des appartements de haut standing de type F2, F3, F4 dont les surfaces varient entre 81 m<sup>2</sup> et 169 m<sup>2</sup>.

Le 13<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> étage abritent un hôtel luxueux

SOHO-CONGO est doté d'une technologie de pointe dans les domaines de la construction et vous offre un immeuble avec une décoration de style moderne européen, il est le meilleur choix pour les leaders d'entreprises. D'ailleurs, il peut vous offrir une gestion immobilière, intelligente, un service d'entretien et de gardiennage mis à votre disposition 24h /24h.

La fourniture en eau et en électricité d'une manière fiable est permanente. Tous les matériaux sont écologiques, insonorisés et anti-incendie. On pourra vous offrir un service d'affaire de première classe, des logements confortables, calmes et sécurisés.

## OFFRE PROMOTIONNELLE

Pour les fêtes de nouvel an, la Société SOHO-CONGO met en location et en vente des magasins et appartements de haut standing

\* La location des magasins à des coûts allant de 6000F/m<sup>2</sup> à 20000F/m<sup>2</sup> du rez de chaussé au 2<sup>ème</sup> étage.

\* La vente des appartements du haut standing du 3<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> étage constituée des villas types et des bureaux types à un coût de 980.000/m<sup>2</sup> de son immeuble R+14 situé à Mpila Brazzaville, dont les surfaces varient entre 82 m<sup>2</sup> à 169 m<sup>2</sup> défiant toutes concurrences.

Venez nombreux l'offre est limitée.

Pour tout renseignement contacter SOHO-CONGO

Tel : +242 01 189 99 99 / +242 06 929 66 66

Notre adresse : 06 Rue Laptot Mattouffa Mpila en face de SCLOG

Horaires de vente : de 9h00 à 17h00 du lundi à samedi



## AFFAIRES

## Le club des Étoiles veut faire naître des synergies entre les entrepreneures congolaises

**Une rencontre de networking des femmes cheffes d'entreprise congolaises aura lieu le 18 novembre à Paris 20ème à l'initiative de cette association.**

Convivialité et échange seront les maîtres mot de cette initiative organisée par le club des Étoiles, dirigé par Corine Marteau, suite à la première édition, en janvier dernier, du Congo au féminin. « *L'idée maîtresse de nos rencontres est de réunir les femmes entrepreneures d'ici et du Congo-Brazzaville afin de s'enrichir mutuellement de nos expériences* », explique cette dernière.

Au cours de la rencontre, les entrepreneures vont présenter leurs structures. Parmi elles, deux cheffes d'entreprises venues de Brazzaville témoigneront de leurs expériences et donneront également des conseils pour celles qui envisagent de créer leur entreprise sur place. « *Nous voulons*



*créer des passerelles entre les deux continents* », pointe Corine Marteau. L'événement est ouvert spécifiquement aux femmes porteuses de projets de tout âge, car selon les organisateurs celles-ci rencontrent des défis spécifiques dans la création d'une entreprise. « *Les difficultés entrepreneuriales sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes car elles cumulent plusieurs rôles à grandes responsabilités au sein de la famille* », justifie Corine Marteau ajoutant que « *lorsqu'une femme a un projet, elle est bien plus rarement prise au sérieux que lorsque ce projet est proposé par un homme* ! ».

Selon elle, le networking revêt une importance capitale pour la réussite de son projet entrepreneurial. « *Lorsqu'une femme s'allie avec d'autres qui disposent de qualités ou de techniques différentes des siennes, elle sait qu'elle multiplie ses chances de réussite, notamment dans une phase*

*de création et de développement d'entreprise* », souligne Corine Marteau. Les femmes peuvent notamment trouver grâce au networking des ressources essentielles par la mise en commun des expériences des unes et des autres.

« *Nous pouvons avoir le désir d'entreprendre mais nous ne disposons pas de toutes les clés pour y parvenir. Chaque expérience réussie ou pas qui est partagée permet de faire naître un projet, de le développer et de le consolider* », s'enthousiasme-t-elle. A terme, Corine Marteau souhaite mettre en place un réseau de femmes congolaises entrepreneures de l'extérieur. « *Ce réseau pourra mutualiser les forces et les compétences avec celles qui ont des structures sur place pour mieux faire face aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés lorsque nous souhaitons créer des entreprises au pays ou les pérenniser* », projette-t-elle.

**Rose-Marie Bouboutou**

# IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE  
www.adiac-congo.com

## CLIMAT

## Paris abritera un sommet le 12 décembre

**La rencontre se tiendra juste après la 23<sup>e</sup> conférence de l'ONU sur les changements climatiques, la COP 23, qui se déroule jusqu'au 17 novembre à Bonn (Allemagne), a annoncé la présidence française.**

Le sommet réunira 2000 participants issus d'une centaine de pays invités ainsi que de 800 organisations et acteurs publics et privés. La France l'organise à l'occasion des deux ans de l'accord de Paris. Des sources proches des organisateurs, les dirigeants de 100 Etats ont été invités à ces assises à l'exception du président américain, Donald Trump.

« Pour l'instant, le président Donald Trump n'est pas invité », car les présidents sollicités sont ceux « des Etats engagés dans

la mise en œuvre de l'accord », a ajouté la présidence française qui conviera, cependant, des représentants du gouvernement américain. Le président américain avait annoncé, en juin dernier, le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris, qui ne sera toutefois effectif qu'en 2020. « Il faut dresser le bilan de notre trajectoire par rapport aux engagements. Si nous n'accélérons pas nos efforts, nous n'arriverons pas à atteindre l'objectif d'une augmentation (de la température) de 1,5 degré à la fin du siècle. Il faut redoubler d'effort, un sursaut », a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

S'agissant de l'utilité concrète d'un rendez-vous climatique supplémentaire et de la possibilité d'obtenir des résultats en une seule



Les forêts du Bassin du Congo crédit photo Patrick Robert

journee, l'Elysée a affirmé qu'il était « nécessaire et important » pour renforcer la mobilisation internationale. « Mais ce ne sera pas une pledging conférence (conférence avec des engagements officiels chiffrés) », a averti la présidence française, qui espère à cette occasion « construire des coalitions pour arriver à

ce sommet avec des résultats concrets ». Elle compte notamment créer des dynamiques avec les villes, les fonds d'investissement ou encore les banques de développement.

L'accord de Paris, adopté fin 2015, et ratifié à ce jour par 169 pays, vise à limiter le réchauffement mondial sous 2°C, voire 1,5°C, par

rapport au niveau d'avant la Révolution industrielle. Mais l'annonce du retrait américain est venue porter un coup à un processus complexe, qui demande de se détourner des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans un rapport rendu public la semaine dernière, l'ONU appelle les Etats à renforcer leur contribution pour limiter le réchauffement climatique. L'organisation estime qu'au stade actuel, les engagements volontaires pris par les Etats à Paris poussent encore le thermomètre mondial à plus de 3°C. Et en dépit de progrès comme la stabilisation des émissions de CO<sub>2</sub>, l'écart entre l'action et les besoins est « catastrophique », prévient-elle.

**Nestor N'Gampoula**

## Brèves

**Soudan**

Le président soudanais, Omar el-Béchir, s'est engagé à quitter le pouvoir à la fin de son mandat en 2020, alors qu'il s'adressait à la 7<sup>e</sup> session de l'Union nationale de la jeunesse du Soudan. Il s'est dit déterminé à rétablir la paix dans les régions du Darfour, du Kordofan du Sud et du Nil Bleu, et a appelé les groupes rebelles à accepter le dialogue. Désormais, posséder ou utiliser illégalement une arme serait considéré comme un acte de guerre contre l'Etat. Omar el-Béchir a été élu président du Soudan en 2010, puis réélu pour un second mandat en 2015. Selon la constitution soudanaise, il n'est pas autorisé à exercer trois fois les fonctions de président de la République. Des voix ont cependant appelé à amender la Constitution pour lui permettre de briguer un troisième mandat.

**Somalie**

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé l'étude nationale de la Somalie 2017-2020 qu'elle a menée et qui lui permettra d'aider le pays à restaurer ses infrastructures critiques et à construire des institutions compétentes. Le pays de la Corne de l'Afrique a affiché une croissance modérée de son Produit intérieur brut (PIB) ces quatre dernières années, avoisinant 3,4 % par an. Mais à cause de la sécheresse, la croissance du PIB réel en 2017 devrait ralentir à environ 2,4 % et cette tendance impactera négativement les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Le conseil de la BAD a souligné la nécessité de voir la banque engagée auprès de la Somalie malgré les nombreux problèmes politiques,

économiques, sociaux et environnementaux qu'il rencontre.

**Sénégal**

L'ancien président Abdoulaye Wade accuse son successeur d'avoir dégradé l'économie du pays, avec un « niveau d'endettement intolérable », soit 65%. Pour lui, le taux ne devrait pas excéder 17%. Des fonctionnaires du ministère des Finances renseignent que les disponibilités du Sénégal vérifiables auprès de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest s'élèvent à un montant de 164,767 milliards de francs CFA à la date du 2 novembre 2017, après le paiement des salaires du mois d'octobre. Ils ont souligné que ces fonds sont composés du solde du compte de règlement (47,753 milliards FCFA), des avoirs mobilisables sur comptes spéciaux (109,823 milliards FCFA) et du solde du compte ordinaire (7,190 milliards FCFA).

**Burundi**

Les activités de la Semaine belge au Burundi « reprendront bientôt » à Bujumbura après plus de deux ans d'interruption. L'événement a déjà connu cinq éditions jusqu'en 2014 et a toujours été un franc succès. L'édition 2017, prévue du 11 au 19 novembre, a inscrit à son agenda plusieurs activités variées dont une kermesse à l'école belge de Bujumbura, une exposition des actions belges dans le cadre de la coopération belgo-burundaise en matière de développement et un séminaire de la chambre de commerce belgo-burundaise. Au menu se trouve également l'organisation des séances de films, de concerts de jazz, de guinguette belgo-française et de gastronomie.

**Nigeria**

Depuis 2007, les échanges commerciaux

entre l'Afrique du Sud et le Nigeria se sont soldés par un déficit commercial pour la nation arc-en-ciel, selon les chiffres d'une base de données TradeMap du Centre du commerce international. Cette dynamique est principalement imputable au secteur pétrolier qui a concentré, à lui seul, plus de 99% des importations sud-africaines en provenance du Nigeria entre 2007 et 2016. En 2016, les exportations sud-africaines vers le Nigeria ont atteint un peu plus de 438 millions \$, tandis que les importations en provenance du géant d'Afrique de l'ouest ont été estimées à plus de 2,09 milliards \$. Les données révèlent que l'Afrique du Sud importe essentiellement du pétrole pour 2 milliards \$, mais exporte cependant plusieurs produits manufacturés vers le Nigeria. Outre le pétrole, le marché nigérian fournit également de l'engrais, du café et du thé ainsi que du caoutchouc à l'Afrique du Sud, pour un total de 9 millions \$.

**Cameroun**

Le président Paul Biya est ardemment invité par ses camarades du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (parti au pouvoir) à se porter candidat à l'élection présidentielle en 2018, après 35 ans de règne. Âgé de 84 ans et arrivé au pouvoir le 6 novembre 1982 suite à la démission du président Ahmadou Ahidjo dont il était le successeur constitutionnel en tant que Premier ministre, Paul Biya est en train d'achever son sixième mandat obtenu lors de l'élection présidentielle de 2011. Toutefois, il convient de souligner que malgré les appels de ses partisans à se représenter lors de la prochaine présidentielle, il ne s'est jamais prononcé, même si pour des analystes politiques, « le fait pour le chef de l'Etat de ne rien dire est un accord tacite » aux appels de ses partisans.

**Josiane Mambou Loukoula et AFP**

## MONNAIE

## Rachida Dati favorable au changement du Franc CFA

L'ancienne ministre française de la Justice, députée européenne, était à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en vue de préparer le prochain sommet Union européenne (UE)-Afrique (UA). Elle a rencontré les autorités du pays et en a profité pour se prononcer sur le sort de la monnaie commune à la zone Franc.

les cas, ces réformes devront se faire en douceur afin d'éviter toute perte de stabilité. La députée européenne intervient un mois après la réunion des ministres des Finances de la zone Franc, tenue en France. Les principaux protagonistes de ce dossier refusent d'évoquer cette éventualité. Pour Paris, il est inopportun d'entretenir la confusion entre



Rachida Dati/DR

Rachida Dati estime que le Franc CFA a besoin de réformes. Cette monnaie ne doit plus être imprimée en France et doit changer de nom. Interrogée sur le renforcement du partenariat entre l'Afrique et l'UE au sujet de cette monnaie africaine, elle exige de réformes draconiennes. « L'impression du Franc CFA doit quitter la France, et changer de nom, afin de clore ce débat idéologique qui nuit aussi bien à l'Afrique qu'à la France », a-t-elle lancé.

Aussi, elle regrette que le débat prenne des proportions idéologiques au détriment des mutations essentielles, allant dans le sens de l'amélioration des conditions économiques de l'Afrique. Plaidant pour des « réformes en douceur afin d'éviter toute perte de stabilité », elle appelle à « réfléchir à des réformes en profondeur comme celle de la fin de la parité fixe avec l'euro. Dans tous

les difficultés économiques des pays et l'appartenance à une zone monétaire commune. »

Le ministre français de l'Économie, Bruno Le Maire, pense que les objectifs de garantie de stabilité et de protection des économies des 14 pays de la zone Franc sont bien remplis. Rachida Dati séjournait à Abidjan à l'invitation du président Alassane Ouattara « pour rendre compte au président du Parlement européen [...] des avancées dans la préparation du Sommet, notamment sur les nombreux défis communs à l'Union européenne et au continent africain, comme le projet pour la jeunesse, la mise en place d'une bonne gouvernance, la lutte contre le terrorisme, la résolution de la crise migratoire et l'adaptation aux changements climatiques ».

Abidjan abritera le sommet UA-UE, les 29 et 30 novembre.

Noël Ndong

## G5 SAHEL

## L'opération Hawbi connaît des difficultés logistiques

Le colonel-major nigérien, Mahamadou Mounkaila, qui commande depuis Niamey la région Centre du G5 Sahel, a indiqué le 7 novembre que cette force qui mobilise quelque 500 soldats nigériens, burkinabè et maliens, est confrontée ces derniers temps à des « problèmes logistiques » lors de sa récente mission sur le terrain.

« C'est une première mission, nous avons beaucoup de leçons à tirer », a déclaré Mahamadou Mounkaila, précisant que les problèmes

« C'est une zone en passe de devenir un sanctuaire des groupes armés terroristes et des groupes criminels organisés (...). C'est ce qui a motivé la création de la force G5 sahel, qui a pour mission de les traquer et réduire leur capacité de nuire. »

logistiques auxquels la force est confrontée ne sont pas pour autant « insurmontables ». « Il faut arriver à une intégration parfaite de nos forces pour arriver à réagir de façon efficace », a-t-il ajouté.

Créé officiellement en juillet, le G5 Sahel (Tchad, Niger,

Mali, Burkina Faso et Mauritanie) a pour mission de donner une réponse militaire régionale coordonnée aux groupes djihadistes opérant dans les pays d'Afrique de l'ouest. « C'est une zone en passe de devenir un sanctuaire des groupes armés terroristes et des groupes criminels organisés (...). C'est ce qui a motivé la création de la force G5 sahel, qui a pour mission de les traquer et réduire leur capacité de nuire », a expliqué le colonel-major.

Le colonel burkinabè Saidou Nya, chef d'état-major du fu-

seau Centre a, en ce qui le concerne, évoqué la nécessité d'« un accroissement de plus en plus grand des effectifs sur le terrain pour pouvoir mieux rayonner dans la zone. Par rapport à la modicité des moyens de nos pays, nous avons mené cette opération d'abord en

comptant sur nos propres forces. En relation bien sûr avec un certain nombre de pays partenaires, notamment la France avec la force Barkhane », a-t-il relevé.

La force du G5 Sahel prévoit atteindre d'ici à mars 2018 une capacité de 5 000 hommes, répartis en sept bataillons : deux pour le Mali et le Niger, et un pour le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie. Quant à la force française forte de 4 000 hommes, qui traque les djihadistes au Sahel, elle fournit un gros appui logistique et aérien (hélicoptères, avions de chasse, renseignements) aux pays du G5 Sahel engagés dans l'opération Hawbi.

Notons que sur 423 millions d'euros jugés nécessaires par les pays membres du G5 Sahel pour le financement de la force conjointe, seuls 108 millions ont été promis. Une conférence internationale de planification des contributions est prévue le 16 décembre 2017 à Bruxelles.

Nestor N'Gampoula

## SANTÉ PUBLIQUE

## Un vaccin pour limiter des fausses couches

Le produit contre le streptocoque B, une bactérie à l'origine d'une infection courante chez les femmes enceintes, pourrait empêcher plus de 100 000 décès de nouveau-nés, suggèrent plusieurs études publiées, le 6 novembre, dans la revue médicale *Clinical infectious diseases*.

Le risque de maladie présenté par le streptocoque a été longtemps sous-estimé, soulignent les chercheurs de la faculté d'hygiène et de médecine tropicale de Londres (LSHTM). Pour eux, plus de 21 millions de femmes enceintes dans le monde sont porteuses de cette bactérie, longtemps considérée inoffensive. Aujourd'hui, les études ont révélé qu'elle est responsable de septicémie et de méningite, potentiellement mortelles chez le nouveau-né et que cet agent pathogène est aussi une cause majeure de fausses couches. Or, « il n'y a pas encore de vaccin disponible », déplorent les chercheurs, dont les études

ont été financées par la Fondation de Bill et Melinda Gates.

Cette analyse montre pour la première fois qu'un vaccin à 80% efficace et donné à 90% des femmes dans le monde pourrait éviter 231 000 cas d'infection - pas toujours mortelle - de femmes enceintes et de nouveau-nés. Naturellement présent et inoffensif dans l'appareil digestif, le streptocoque B devient pathogène lorsqu'il migre vers d'autres organes et n'occasionne que des infections bénignes, sauf chez la femme enceinte et son fœtus.

Avant ces études, les données recueillies sur les infections des nouveau-nés causées par ce streptocoque se limitaient aux pays riches. Ces dernières études ont déterminé que l'infection est présente chez les femmes enceintes dans le monde. En moyenne 18% des femmes, attendant un enfant, sont colonisées par cette bactérie avec des taux allant de 11%, en Asie de l'est

et à 35% dans les Caraïbes.

Les cinq pays où l'on compte le plus grand nombre de femmes enceintes infectées sont: l'Inde (2,4 millions); la Chine (1,9 million); le Nigeria (1,06 million); les Etats-Unis (942 800) et l'Indonésie (799 100). « L'Afrique, avec seulement 13% de la population mondiale, compte 65% de toutes les fausses couches et décès de nouveau-nés résultant de l'infection, par ce streptocoque », révèle l'étude.

Actuellement, la seule prévention consiste à donner des antibiotiques aux femmes au moment de l'accouchement pour réduire le risque pour l'enfant. Ce qui permet d'éviter 29 000 cas par an, pour la plupart dans les pays riches. Cette approche pourrait être difficile dans les pays en développement où de nombreuses naissances ont lieu à domicile. Donner des antibiotiques à 21,7 millions de femmes pourrait donc contribuer à la résistance microbienne.

Josiane Mambou Loukoula

## RENCONTRE LITTÉRAIRE

## « Le Mali au-delà du jihad » au rendez-vous à l'Institut français du Congo

La présentation de l'ouvrage par le journaliste français, François-Xavier Freland, aura lieu ce 8 novembre à 15h, dans le cadre de l'événement organisé par l'espace culturel français dans la capitale congolaise.

D'une longue tradition, les rencontres littéraires de l'Institut français du Congo (IFC) permettent d'apprendre, de réfléchir, d'échanger, de découvrir et de promouvoir les auteurs francophones. Pour ce 8 novembre, le choix de la direction de l'IFC a porté sur François-Xavier Freland pour son ouvrage « Le Mali, au-delà du Jihad ».

S'agissant du choix de cet auteur français, la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, a déclaré que c'est lors du passage de ce journaliste et

écrivain à Brazzaville qu'elle lui a proposé d'organiser cette rencontre littéraire, ce qu'il a très gentiment accepté.

François-Xavier Freland est un des plus grands spécialistes au monde du Mali. Depuis 2002, il se rend régulièrement au Mali. Entre janvier 2007 et août 2008, il y a été correspondant pour France 24 et Radio France. En 2007, le Mali semblait être le modèle à suivre en Afrique, en termes de démocratie et de culture. C'était pourtant aussi l'un des plus pauvres du monde, la terre des disettes à répétition, de l'émigration clandestine vers l'Europe. En avril 2007, le président Amadou Toumani Touré avait été réélu haut la main pour 5 ans, sans incident à déplorer. Mais quelques semaines plus tard, la rébellion

touarègue avait à nouveau fait irruption au nord. Personne n'imaginait alors que ce foyer d'insurrection entraînerait la chute de l'exécutif, et emporterait le pays dans le chaos et dans une longue guerre contre le terrorisme à la dimension internationale.

L'auteur s'est ainsi retrouvé embarqué dans l'histoire au temps présent, dont les racines et les enjeux sont complexes. François-Xavier Freland est un journaliste indépendant, ex-correspondant RFI et TV5 au Venezuela. Il est l'auteur de « Générations Beurs » (Autrement, 2003), « L'Africaine blanche » (Autrement, 2004), « Saisir l'immatériel » (éditions Unesco, 2009) et de « Qui veut la peau d'Hugo Chavez ? » (Cherche Midi, 2012).

Bruno Okokana

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

Rencontre  
Littéraire

DANS LE HALL

ENTRÉE LIBRE

François-Xavier FRELAND

présente :

MALI  
Au delà du  
Jihad



MERCREDI 8 NOVEMBRE - 15H



## VIENT DE PARAÎTRE

## «Fatale obsession» de Rebecca De Ibendé

Le roman de 137 pages, publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, raconte l'histoire d'un homme obsédé par le pouvoir. C'est une invitation à l'unité nationale, au patriotisme et au changement de mentalités.

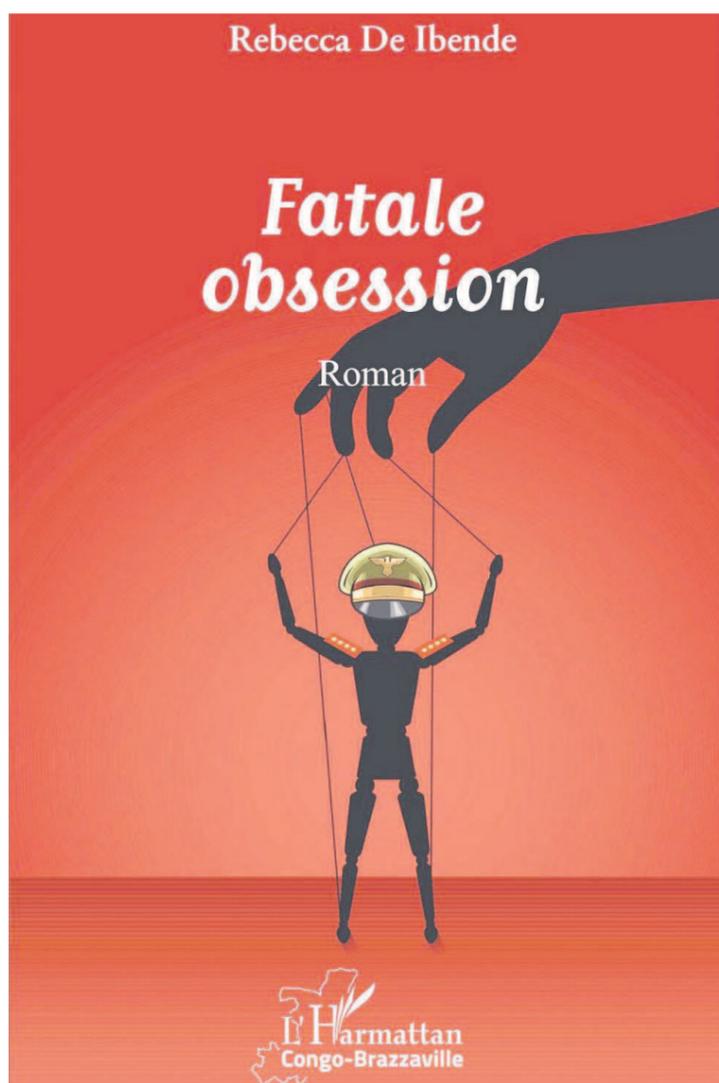
L'ouvrage compte neuf chapitres, que sont : Une enfance volée par une mauvaise éducation ; Un mentor trahi ; Un peuple disloqué ; La mort d'un président ; Un plan machiavélique ; La mort d'un visionnaire ; Une nation disloquée ; Un peuple en quête de justice et de développement ; L'espoir renaît.

Comme l'indique sa quatrième de couverture, sous l'emprise d'une mère détestée dans son

village du fait de son excentricité et de son arrogance, un tout jeune garçon, prénommé Molili, développe une agressivité maldive. Celle-ci le conduira à perpétrer des actes d'une cruauté insoutenable à l'encontre de ceux de son âge. Plus grand, poussé par cette même mère avide de pouvoir et recherchant au travers de son fils un moyen d'assouvir ses ambitions démesurées, le jeune homme n'hésitera pas à commettre des crimes les plus odieux pour parvenir à ses fins. Et devenu président de la République à l'issue d'un sanglant coup d'Etat, arriviste et opportuniste, il plongera son pays dans un chaos absolu du fait de sa gestion calamiteuse.

#### Une enfance volée par une mauvaise éducation

De prime abord, dans le premier chapitre, le roman décrit son personnage principal. En effet, dans un petit village d'un pays potentiellement riche, habitait un garçon paresseux, égocentrique et grincheux qui s'appelait Molili. Il était le fils unique de Botutu, une femme solitaire et peu aimable. Elle détestait toutes les femmes de son village, car elle se sentait méprisée par elles. La mère de Molili haïssait son corps et n'osait point se mettre en valeur, préférant ainsi se ca-



cher derrière le rideau de la fenêtre de sa chambre pour insulter les autres femmes, qui prétendaient être plus belles qu'elle. Botutu maudissait leurs progénitures en jurant qu'un jour, son fils serait leur chef.

Elle était une virago, sa voix était grave comme celle des hommes, alors que les autres femmes pouvaient se prévaloir d'une voix féminine naturelle à ce genre. Elle était en plus barbue et devait supporter tout

le temps les remarques sardoniques de sa mère.

« Pourquoi ta voix est-elle masculine ? Pourquoi as-tu à 18 ans la barbe et aucun homme ne veut de toi ? » L'accablait souvent celle-ci. Il avait fallu qu'elle consultât plusieurs marabouts pour rencontrer un homme qui lui donna un enfant, l'unique qu'elle avait. Malheureusement, cet homme avait formellement refusé de le reconnaître... Tel est l'extrait des écrits que l'on peut lire dans le premier chapitre de cet ouvrage.

Pourquoi fatale obsession ? Pour son auteure, le livre porte ce titre parce que l'obsession du personnage principal par le pouvoir sera fatale pour son peuple. Quant aux motivations qui l'ont poussée à l'écrire, Rebecca De Ibende dit que c'était avant tout le plaisir de partager un monde imaginaire avec les lecteurs, une histoire surréaliste mais qui peut également conscientiser les plus jeunes. « J'ai été inspirée par ma plus grande peur et par la sagesse bantoue », ajoute-t-elle.

Rebecca De Ibende est journaliste-présentatrice de l'émission De vous à moi sur la chaîne nationale (Télé Congo). Elle est fondatrice de l'Association congolaise de solidarité et de la jeunesse.

B.OK.



L'auteur de l'ouvrage, Rebecca De Ibende

## COP23

## L'accord de Paris passe par les tourbières du Congo

**A des milliers de kilomètres de la conférence de Bonn, la lutte contre le réchauffement climatique se joue aussi dans le bassin du Congo qui retient des tonnes de carbone dont le rejet dans l'atmosphère porterait un coup fatal aux engagements pris dans la capitale française.**

Lors d'une récente mission dans un village isolé à trois heures de piste de Mbandaka, dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo, la responsable du «projet forêt» au sein de Greenpeace, Matt Dagget, plante le décor et les enjeux, les pieds enfoncés dans le sol humide. « La forêt équatoriale du bassin du Congo est la deuxième plus importante au monde (Ndlr: après l'Amazonie). Nous savons depuis des années qu'elle est cruciale pour la biodiversité des animaux et des plantes. Avec cette découverte, nous avons aussi appris qu'elle est cruciale pour le climat », dit-elle.

Expert scientifique de la mission Greenpeace, Simon Lewis veut donner la mesure de l'importance des tourbières du bassin du Congo: « Nous avons publié, pour la première fois cette année, une carte qui montre qu'elles couvrent 145 000 km<sup>2</sup>, soit une zone un peu plus grande que l'Angleterre. Nous pensons qu'elles stockent environ trente

milliards de tonnes de carbone ». « Cela représente autant de carbone que les émissions d'énergie fossile de toute l'humanité sur trois ans », avance le scientifique. Pour en avoir le cœur net, la mission de Greenpeace prélève des échantillons de précieuses tourbières à des fins d'analyse dans un laboratoire de l'université de Leeds, dans le nord de l'Angleterre.

Greenpeace avance déjà ses premières conclusions. Les sols et sous-sols de cet endroit du monde sont à protéger pour ne pas accélérer le réchauffement climatique et respecter l'accord de Paris signé en 2015. Celui-ci prévoit de plafonner la hausse des températures à deux degrés par rapport à l'ère pré-industrielle.

**Aide internationale**

« Si les tourbières s'asséchaient, si elles étaient transformées en espace agricole, le carbone stocké dans les sous-sols serait relâché dans l'atmosphère et cela aggraverait le problème du changement climatique », selon Simon Lewis. Agriculture intensive, irrigation, déforestation, construction de routes, assèchement des tourbières..., sont autant de facteurs qui provoquent la catastrophe. Pour éviter cette spirale, l'ONG Greenpeace mise sur les villageois, leur mode de vie séculaire ainsi que leur



La forêt équatoriale du bassin du Congo/crédit photo Patrick Robert

attachement ancestral et spirituel à la forêt. « Que les communautés continuent de faire ce qu'elles ont toujours fait: pêcher, vivre dans les forêts, c'est la meilleure manière de les protéger », assure Matt Dagget de Greenpeace.

Ce message peut facilement passer auprès de quelques centaines d'habitants de ce village de Lokolama qui vivent dans une extrême pauvreté (cueillette, agriculture, chasse, pêche...). Mais leur misère peut aussi reléguer au second plan la protection de l'environnement. « Tout le monde fait pression sur la forêt », déplore un habitant, Valentin Engobo, représentant des peuples autochtones de la

localité, qui met cette pression sur le compte d'une « pauvreté extrême ». « Au lieu de créer des activités génératrices de revenus afin de donner un peu de repos à la forêt, nous la détruisons afin de chercher des moyens de survie », ajoute-t-il.

Le gouvernement profite de la mission de Greenpeace et de la COP23 pour lancer un appel à l'aide internationale. « Les efforts de la RDC pour protéger les forêts ne sont pas suffisamment rétribués par la solidarité internationale », selon un conseiller du ministre de l'Environnement, Joseph Katenda. « Le pays s'attendait à des financements conséquents pour mettre en œuvre des projets de dé-

veloppement en faveur des communautés locales et d'une agriculture durable qui limite la déforestation. L'Etat n'a pas les moyens », ajoute-t-il.

Réunis à Bonn jusqu'au 17 novembre, les représentants de 196 pays doivent s'accorder sur les règles d'application de l'accord de Paris, qui souffre du retrait américain décidé par le président Donald Trump. La conférence a commencé avec un nouveau signal alarmiste: les années 2013 à 2017 sont bien parties pour constituer la période de cinq ans la plus chaude jamais enregistrée selon l'Organisation météorologique mondiale.

AFP

## FRANCOPHONIE

## Libreville accueille une formation sur le journalisme culturel

**Les deux Congo font partie des neuf pays à qui sont destinés le séminaire sous-régional qu'organise le Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique centrale (Brac), du 22 au 24 novembre, dans la capitale gabonaise.**

Une vingtaine de journalistes prendra part à la rencontre de Libreville qui entend principalement les aider à mieux accompagner leurs pays respectifs dans le développement de la culture. Ce, au travers de la promotion des industries culturelles et créatives, entendues comme secteur à haute valeur ajoutée économique. Il est dès lors attendu des participants, à savoir rédacteurs, commentateurs, animateurs, présentateurs de journaux parlés et télévisés, etc., de s'y atteler de cinq manières. Ce qui équivaldrait, spé-



Les couleurs de la Francophonie

cifier-t-on, de façon primordiale à « revisiter les fondamentaux du journalisme culturel » pour « renforcer les capacités des journalistes culturels dans la compréhension et l'analyse des différents champs des industries culturelles et créatives ». Ce qui devrait leur permettre

d'« aider à organiser et à promouvoir les industries culturelles et créatives en Afrique centrale ». Mais pour cela, il leur faudrait « connaître l'environnement international et sous-régional des politiques et industries culturelles » pour être en mesure de « faciliter

l'établissement de contacts et la constitution d'un réseau de journalistes culturels en Afrique centrale ». Le séminaire de Libreville a été pensé pour les journalistes de l'Afrique centrale partant du constat que les nations de cette sous-région sont de celles qui n'ont pas encore intégré les industries culturelles dans leur circuit économique. Cependant, elles ne les voient pas comme une priorité de développement et sont encore au stade d'intentions et de structuration de ce secteur. Il faudrait bien y remédier sachant qu'elles passent à ce jour pour « l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale », souligne le Brac. Les industries culturelles, nous renseigne l'Unesco, « génèrent 2 250 milliards de dollars de revenus par an, et environ 30 millions d'emplois dans le monde ». Vues sous cet

angle, elles ne peuvent se présenter autrement que comme « des moteurs majeurs de l'économie des pays développés tout comme des pays en voie de développement ». Il est bien indéniable qu'elles influencent la croissance, l'emploi, les recettes d'exportation et peuvent contribuer à forger un nouvel avenir pour de nombreux pays dans le monde ». Aussi, c'est dans la perspective d'encourager le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République centrafricaine, la RDC, le Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad à se mettre résolument au pas, quitte à faire de leurs industries culturelles une priorité de développement, que le Brac initie ce séminaire à l'intention de leurs journalistes culturels.

Nioni Masela

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Le WWF-RDC présent à la COP23

L'ONG internationale œuvrant dans le domaine de la conservation a ouvert, à Bonn en Allemagne, un stand où la RDC sera à l'honneur, avec la présentation du projet « Cartographie biomasse » par technologie Lidar ainsi que la mise en œuvre des activités REDD+ et le Plan d'action national d'adaptation (Pana).

Les travaux de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP23) se sont ouverts le 6 novembre, à Bonn. L'ambition de cette conférence pour cette année est : « Viser plus loin, plus vite et tous ensemble. »

La République démocratique du Congo (RDC) et le continent africain prennent une part active à ces assises, avec des grandes attentes. Dans un communiqué publié pour signaler la présence de WWF-RDC à ces travaux, il a été noté que dans le même cadre de la COP23, cette ONG internationale a également ouvert son stand lors d'une cérémonie officielle devant plusieurs invités. Il est, dans cette optique, rappelé que la RDC y sera à l'honneur, le



Le stand du WWF à la Cop23 à Bonn en Allemagne photo WWF.

9 novembre, avec la présentation du projet Lidar (Light detection and ranging- Détection par laser) ainsi que la mise en œuvre

des activités REDD+ avec Elvis Tshibusu de WWF-RDC. Alors que le 11 novembre, Flory Botamba de WWF-RDC y présentera le Pana.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence s'est déroulée sous la présidence des îles Fidji représentées par leur Premier ministre, Frank Bainimarama, désigné à cette occasion président de la COP23.

Le Fonds mondial de la nature dont le site web est [www.panda.org](http://www.panda.org), rappelle-t-on, est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, l'organisation œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivront en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Lucien Dianzenza

## SANTÉ

## Les acteurs communautaires outillés à la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë

La Fondation Bill & Melinda Gates vient d'appuyer financièrement un atelier tenu dans la province du Kwilu, afin de permettre aux relais locaux d'aider à la surveillance régulière des zones de santé pour déceler la maladie.

La formation a ciblé les leaders et les relais communautaires. Elle permet aujourd'hui aux participants d'être en mesure d'assurer la surveillance à base communautaire des cas de paralysie flasque aiguë. Selon le coordonnateur national du Service de promotion de la santé (SPS) de la Caritas Congo ASBL, Jean Munongo, l'organisation de cette formation tombe à point nommé. D'après lui, l'accompagnement, le suivi et la supervision régulière des zones de santé ne devront pas seulement se limiter au niveau des équipes-cadres des zones de san-

té mais aussi et surtout au niveau des formations sanitaires et de la communauté. « C'est la leçon principale à attirer », a-t-il laissé entendre, tout en ajoutant que le chronogramme des activités de suivi du projet doit être respecté. « Il faudra également encourager les supervisions conjointes avec l'unité centrale du PEV et l'antenne PEV », a souhaité Jean Munongo.

Parlant du déroulement de l'atelier, il a fait savoir que le moment le plus fort reste les entretiens avec les leaders et les relais communautaires formés dans la

surveillance à base communautaire des cas de la maladie. De même, cela concerne aussi des autres maladies évitables par la vaccination, le rapportage des données tant programmatiques que financières. Ces acteurs communautaires, a-t-il déclaré, ont effectivement approprié les activités du projet. Quant aux résultats attendus, a-t-il poursuivi, les cinq zones de santé, Vanga, Yasa Bonga, Lusanga, Mungindu et Kingandu sont silencieuses et commencent à notifier des cas de paralysie flasque aiguë.

Aline Nzuzi

## CALENDRIER ÉLECTORAL

## Washington en faveur d'un « premier transfert pacifique du pouvoir » en RDC

Les Etats-Unis estiment que la publication, le 5 novembre dernier du chronogramme électoral, « établit un échéancier clair pour une transition du pouvoir ».

La Maison-Blanche suit de près l'évolution de la situation politique en RDC. Pour elle, le nouveau calendrier électoral est une avancée notable dans la perspective d'une passation de pouvoir au terme d'élections crédibles, transparentes et apaisées. La position de Washington est contenue dans deux communiqués officiels publiés le 6 novembre, celui du Département d'Etat et celui de l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. Un satisfécit transparait dans ces deux déclarations assorties d'un soutien appuyé au chronogramme publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). D'après le Département d'Etat, le document « établit un échéancier clair pour une transition du pouvoir ». A en croire le communiqué rendu public par son porte-parole, Heather Nauert, « avec l'annonce de la date du 23 décembre 2018 pour la tenue de la présidentielle, la RDC a fait un pas important vers la réalisation de son premier transfert pacifique et démocratique du pouvoir ».

Les Etats-Unis, via leur Département d'Etat, invitent par conséquent toutes les parties prenantes à travailler à la réussite dudit calendrier. Ils promettent de s'y mettre activement avec les autres partenaires impliqués dans le processus. « Il incombe

maintenant à la Céni, au gouvernement, aux dirigeants des partis d'opposition, aux organisations de la société civile et au peuple congolais de travailler ensemble pour que les échéances électorales publiées par la Céni soient respectées et que toutes les actions et déclarations restent dans le cadre de la Constitution de la RDC et de l'accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016 », peut-on lire.

Il est noté, par ailleurs, « l'importance pour le président Kabila de respecter la Constitution de la RDC, réaffirmée dans l'accord de la Saint-Sylvestre, qu'il ne cherchera pas un troisième mandat et qu'il se retirera après les élections ». Sur la même lancée, Washington souligne l'urgence pour le gouvernement congolais de mettre en œuvre les mesures de confiance prévues dans l'accord de décembre en autorisant, entre autres, la libération des prisonniers politiques et en mettant fin à des poursuites politiquement motivées.

Pour sa part, Nikki Haley a, sur un ton ferme, mis en garde contre toute velléité tendant à contrecarrer l'application de ce calendrier. « De nouveaux retards et tentatives de garder le pouvoir ne feront qu'isoler les dirigeants et le gouvernement de RDC », a averti la diplomate. Et d'ajouter : « Les Etats-Unis travailleront avec la communauté internationale pour aider la RDC à respecter ce calendrier, et nous sommes prêts à faire en sorte que le président Kabila respecte ses engagements en conformité avec la Constitution et l'accord du 31 décembre ».

Alain Diasso

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'Asadho appelle au changement des animateurs de la Céni

L'ONG de défense des droits de l'homme pense que la Centrale chargée de l'organisation des élections dans le pays n'est plus crédible et le remplacement de ses membres devient une urgence.



Le président de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit très préoccupée par « les tergiversations de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) en rapport avec l'organisation des élections prévues au plus tard pour décembre 2017 ». Pour elle, le calendrier publié le 5 novembre met à jour plusieurs éléments qui démontrent que cette institution n'est plus digne de confiance et que le changement de ses animateurs devient urgent.

Pour s'en convaincre, l'Asadho a notamment épinglé, dans un communiqué du 7 novembre, « la fixation fantaisiste de la période nécessaire au parachèvement du processus électoral ». Ici, l'ONG a rappelé qu'en octobre dernier, lors des travaux de la tripartite Céni, gouvernement et CNSA, la Centrale électorale avait sollicité et obtenu 504 jours après la fin de l'enrôlement des électeurs pour organiser les élections. Or dans le nouveau calendrier publié le 5 novembre, l'insti-

tution a ramené les 504 jours à 395 sans expliquer les raisons de cette modification. « Il en découle que les propositions de la Céni apparaissent – à coup sûr – fantaisistes et destinées à différer inutilement les élections », a souligné l'Asadho. L'association accuse également la Céni de « prolonger le règne du président Joseph Kabila à la tête du pays ». Selon elle, en fixant les élections présidentielle et législatives au 23 décembre 2017, la Céni prolonge le mandat de l'actuel président de la République alors qu'elle n'a pas les pouvoirs d'agir ainsi. L'Asadho note que les contraintes mentionnées par la Céni lors de la publication du calendrier rendraient hypothétique l'organisation des scrutins.

« Il est clair que la non-réalisation de toutes les contraintes va permettre à la Céni de décliner toute responsabilité au cas où les élections ne seraient pas organisées en décembre 2018 », a-t-elle argumenté. Forte de ce constat, l'Asadho a conclu que « les animateurs actuels de la Céni ne prennent pas au sérieux la mission leur confiée par le peuple d'organiser les élections à des échéances fixées par la loi ». Ce qui l'amène à exhorter les animateurs de la centrale électorale à démissionner, « pour incapacité d'organiser les élections dans le délai prévu par la Constitution et l'accord de la Cénco ». L'ONG appelle les acteurs politiques et de la société civile à se mobiliser pour ce changement d'animateurs et à rejeter le calendrier publié. Elle attend de la communauté internationale le soutien pour le remplacement des membres de la Céni.

Lucien Dianzenza

## PORT DE BOMA

## Baisse de moitié des activités en 2017

Les chiffres du troisième trimestre ont confirmé l'accostage d'une dizaine de navires, contre une vingtaine au cours de la période correspondante en 2016. Par conséquent, la même tendance baissière est observée au niveau des recettes générées par l'infrastructure. Concrètement, l'on est passé de 186 millions de francs congolais en 2016 à moins de 100 millions en 2017.

Le secteur des importations reste très affecté par la baisse générale des activités économiques dans le pays. Plusieurs économistes ont insisté sur les conséquences inévitables de la pénurie de devises étrangères sur l'importation de certains produits de base. Des informations en provenance des services attitrés du deuxième port de la RDC renseignent que seulement onze navires ont accosté au troisième trimestre de l'année en cours. Une année plus tôt, à la même période, ils étaient 26 à accoster à ce même port. Cela représente un terrible manque à gagner tant pour le port que la province du Kongo central. En effet, les recettes de ce port ont connu une chute libre, passant de 186 millions à

99 millions de francs congolais.

En 2017, le tonnage réceptionné est constitué essentiellement de l'huile de palme et des véhicules d'occasion, soit un total de plus de 12 millions de kg. Le port a bénéficié de la levée de la mesure de suspension des importations des véhicules de plus de dix ans dont les effets ont été extrêmement ravageurs sur ses activités, si l'on juge par la place stratégique de cette marchandise dans la structure même des importations. Une année plus tôt, au cours de la période correspondante, le tonnage manipulé avait dépassé les 34 millions de kg. Il était constitué alors en grande partie des vivres frais (plus de 15 millions de kg), de l'huile de palme et du ciment gris.

Le ralentissement des activités portuaires a commencé à se faire ressentir ces dernières années. Dans l'ensemble, les importations de marchandises sont passées d'environ 8 milliards de dollars américains en 2010 à 12 milliards en 2014, avant de baisser à 10 milliards en 2015.

Ce ralentissement s'est confirmé en 2016. Il s'agit d'une situation consécutive à la conjoncture économique difficile du pays.

Laurent Essolomwa

## DIPLOMATIE

## Attaque inédite d'un consulat à Kinshasa

Les bureaux de la représentante de Norvège, Hanne Dokolo, mère biologique de l'opposant Sindika Dokolo, ont été saccagés par un groupe d'inconnus dans la nuit du 3 au 4 novembre, apprend-on.

Hanne WarmdalTabbelKruze Dokolo peut s'estimer heureuse pour n'avoir pas été présente au moment de l'attaque perpétrée dans ses bureaux à Kinshasa. Consule générale de la Norvège en RDC, elle était sans doute visée par cette attaque comme en témoignent les débris de vitres extérieures quadrillant son bureau. Les assaillants ont fait irruption dans l'enceinte du Consulat situé dans la commune de la Gombe après avoir escaladé le mur, sans rencontrer la moindre résistance, la sentinelle ayant détalé à la vue de ces visiteurs d'un genre nouveau. Ils étaient visiblement obsédés par l'objectif de leur mission.

Selon des sources proches de la famille Dokolo citées par actualités.cd, les criminels munis d'armes à feu ne sont pas allés au bout de leur entreprise. Ils ont été obligés de quitter les lieux après l'alerte déclenchée par les gardiens du Consulat et l'atterrissage en force des unités de G4S, une société de gardiennage. Sans avoir dérobé la moindre chose, les assaillants se sont enfuis laissant derrière eux d'énormes dégâts matériels. Des sources confirment qu'ils étaient au nombre de quatre et ont utilisé une voiture Toyota IST pour leur déplacement. Le mode opératoire est quasi le même dans ce genre d'opération où les acteurs se livrent parfois à des scènes dignes des actions de type hollywoodien.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que la consule générale s'est tirée à bon compte et se propose, d'ailleurs, de saisir par des canaux diplomatiques, le ministère des Affaires étrangères et intégration régionale. Outre la protestation diplomatique, les services du consul promettent de déposer une plainte contre inconnu dans les meilleurs délais pour agression armée de son siège.

Au-delà, maints observateurs établissent, d'ores et déjà, un lien entre cette attaque et la personne de l'opposant Sindika Dokolo, signataire du « Manifeste du Citoyen » qui milite clairement pour le départ de Joseph Kabila du pouvoir. L'opposant est plus connu pour son activisme citoyen en faveur de l'alternance en RDC. Est-ce un acte d'intimidation, un simple fait de droit commun ou un message destiné à le faire taire ? Une enquête sérieuse permettra d'en savoir un peu plus sur cette affaire.

Alain Diasso



**LE COURRIER DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**

**RECRUTEMENT**



**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing**

**+243.856.43.6723**

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

## PROJET DU TRANSPORT MULTIMODAL

## La Banque mondiale en mission en RDC

Conduite par le chargé des projets de l'institution financière internationale, Mustapha Benmaamar, la délégation a eu des séances de travail à Kinshasa et Lubumbashi.

La Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM) a reçu, du 23 octobre au 4 novembre, la 14<sup>e</sup> mission d'appui à la mise en œuvre du Projet de transport multimodal (PTM). Du 28 au 31 octobre à Lubumbashi, dans le Katanga, la mission s'est déroulée à l'Unité de projet basée dans cette ville et à la direction générale de la Société nationale de chemins de fer du Congo (SNCC).

Dans le cadre de cette mission, mentionne la CPTM dans une note rendue publique, des discussions se sont poursuivies autour de l'étude des options pour un nouveau schéma institutionnel et organisationnel de l'industrie ferroviaire dans le pays. Elle a passé en revue, a souligné le document, les performances financières et opérationnelles de la SNCC ainsi que l'avancement du programme de réhabilitation de l'infrastructure et des matériels roulants. Aussi la délégation a-t-elle visité des chan-



La visite des chantiers par l'équipe de la Banque mondiale

tiers à l'usine de production des traverses en béton armé et sur les tronçons des voies réhabilitées et en réhabilitation entre Lumata et Lubumbashi, un parcours de plus de 200 km.

Le PTM coordonné par l'Ir La-

zare Dakahudyno Wakale Minada, rappelle-t-on, est un projet du gouvernement financé par la Banque mondiale dans le secteur du transport et des infrastructures. Lancé depuis le 29 juin 2010, il devrait se clô-

rer le 30 juin 2018. Globalement, le financement initial était de 255 millions de dollars américains mais le projet a bénéficié d'un financement additionnel de l'ordre de 180 millions de dollars. Ses zones d'intervention sont Kinshasa,

Kongo central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Tshopo, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Sankuru, Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami, Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba.

Lucien Dianzenza

## MONDIAL 2018

## Ibenge rectifie la liste des Léopards contre la Guinée

La qualification pour le rendez-vous planétaire de Russie s'est fortement éloignée de la RDC. Aussi certains joueurs ont-ils choisi de ne pas prendre part au match de la dernière journée des éliminatoires, le 11 novembre à Kinshasa.

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football a été obligé de remanier sa liste. Il a rappelé quelques joueurs pour remplacer les absents. C'est le cas d'Harrison Manzala d'Amiens et Kevin Nkoko de Mazembe, qui pourront fêter leur première titularisation avec la sélection A, Yeni Ngbakoto et Jérémy Bokila. La RDC affrontera la Guinée Conakry

sans Nicaise Kudimbana (Royal Antwerpen/Belgique), Remy Mulumba (Ajaccio/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Gaël Kakuta (Amiens/France), Chadrack Akolo (VfB Stuttgart/Allemagne) et Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique). Ces joueurs ont décliné la sélection pour des raisons de blessures et autres. Aussi le sélectionneur Florent Ibenge a-t-il modifié sa liste des vingt-trois retenus afin de pallier ces absences en cascade. Les convoqués de dernière minute sont donc le gardien Nathan Mabruki du Daring Club Motema Pembe, Yannick Bangala

de l'AS V.Club, Harisson Manzala d'Amiens en France, Jeremy Bokila de Cluj en Roumanie, Yeni Ngbakoto de Queens Park en Angleterre et Kevin Mondeko du TP Mazembe.

Notons-le, le regroupement des joueurs a débuté le 6 novembre, avec l'arrivée à l'Hôtel Béatrice à Kinshasa du gardien de but Matampi Vumi Ley et le latéral droit Djo Issama Mpeko du TP Mazembe, le défenseur central Christian Luyindama du Standard de Liège, Chancel Mbemba de Newcastle en Angleterre, Gabriel Zakuani de Gillighian en D3 en Angleterre, Neeskens Kebano



Harrison Manzala et Yeni Ngbakoto viennent à la rescousse (photos gettyimage et leopardsfoot.com)



de Fulham en D2 en Angleterre, Joël Kiasumbua de Lugano en D1 Suisse, Wilfried Moke de Konyaspor en Turquie, Fabrice Nsakala d'Alanyaspor en Turquie, Jonathan Bolingi d'Excelsior Mouscron en Belgique, Firmin Mubele de Rennes en France, Arnold Nkufo de Vitoria Setubal au Portugal. Les autres joueurs étaient attendus le 7 novembre à Kinshasa. Les Léopards devraient avoir leur première séance d'entraînement le même jour à partir de 17 heures au stade des Martyrs. « Une large victoire est impérative pour l'équipe nationale. Pour cela, je ne dois pas attendre l'arrivée de tout le monde », a indiqué

le sélectionneur Florent Ibenge. La RDC n'a plus son destin en main. Elle est en deuxième position dans le groupe A avec 10 points et un goal average de +5. La première place est occupée par la Tunisie qui compte 13 points et un goal average de +7. Les Aigles de Carthage joueront leur dernier match à domicile contre les Chevaliers de la Méditerranée de Libye qui comptent 3 points seulement. Mathématiquement, la RDC ne pourrait se qualifier que si la Tunisie chutait lourdement à domicile et que la Guinée perdait largement à Kinshasa. Ce qui est très hypothétique. Wait and see.

Martin Engimo

## ARTERIAL NETWORK CONGO

## Les acteurs formés sur la communication

L'antenne nationale du réseau dynamique de la société civile œuvrant pour la promotion culturelle en Afrique organise, du 7 au 8 novembre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (CCJBT), un atelier pour permettre à ses membres d'être plus dynamiques.

Opérateurs et animateurs culturels, agents des directions départementales de la Culture et des arts et autres prennent part à la formation ouverte par Vivien Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et lettres de Pointe-Noire, et Alain Rock Ngoma, directeur du CCJBT. Pendant deux jours, les participants vont plancher sur différents sous thèmes animés par Pierre Claver Mabila, directeur de l'espace Yaro, Fabienne Bidou, directrice de l'Institut français du Congo de Pointe-Noire et Beril Nzila, di-

recteur de communication du festival Ici C l'Afrique. Ceux-ci portent, entre autres, sur les spécificités de la communication pour les organisations et événements culturels, les dossiers et supports de présentation et vente de spectacles, le dossier de communication, les différents supports et canaux de communication et la communication audiovisuelle.

Cette formation vise à renforcer les capacités des participants sur les aspects liés à la communication et les rendre plus dynamiques et efficaces dans la conception ainsi que la réalisation des projets comme l'a souligné Pierre Claver Mabila : « La force d'un réseau est d'avoir des membres bien formés et dynamiques. La communication est un pan important pour rendre nos actions visibles et efficaces. Par cette formation, nous voulons permettre à nos membres d'avoir la faculté d'adaptation



Une vue de la salle pendant la formation / crédit photo Adiac

et d'anticipation dans certains projets». Donnant la raison de la présence des agents de l'État à cet atelier, il a expliqué : « Souvent les fonctionnaires chargés des activités culturelles ne parlent pas le même langage avec les acteurs sur le terrain.

Il y a beaucoup de décalage. Il faut donc un partenariat public-privé pour y remédier. C'est pourquoi nous avons pensé impliquer les agents des directions départementales de la Culture et des arts qui sont aussi nos partenaires. » Inscrite

dans le programme d'activités juillet-décembre 2017 d'Arterial Network Congo, la formation sur la communication des structures et événements culturels a déjà eu lieu à Brazzaville. Après Pointe-Noire, elle se poursuivra à Dolisie.

Lucie Prisca Condhet Zinga

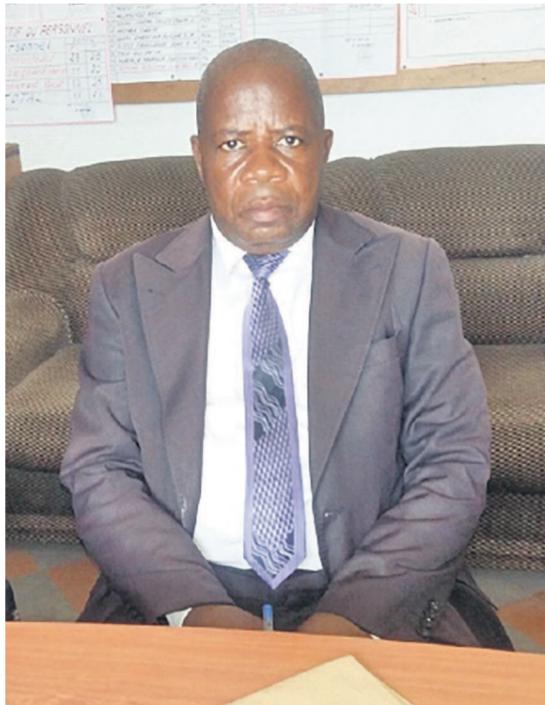
## INTERVIEW

## Dr Justin Ongoyohi : «L'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou connaît d'énormes difficultés dans son fonctionnement»

L'établissement implanté à Pointe-Noire forme des infirmiers et des sages-femmes. Son directeur a évoqué quelques problèmes de sa bonne marche à l'occasion d'un entretien, le 7 novembre.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous présenter à nos lecteurs ?

Dr Justin Ongoyohi : Je suis le Dr Justin Ongoyohi, médecin directeur de l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Pointe-Noire, depuis l'année 2010.



Le Dr Justin Ongoyohi

L.D.B. : Rencontrez-vous des difficultés pour la bonne gestion de cette école ?

Dr J.O. : Bien sûr, il y a d'énormes difficultés dont la principale se résume à la situation des enseignants vacataires qui occupent la partie médicale de cette structure. Cette école est dépendante de ces enseignants vacataires. Ces derniers sont composés de médecins,

d'assistants sanitaires et d'infirmiers. Et si leur situation n'est pas prise en charge par l'État, cette école continuera à traîner des épines dans ses pieds. Présentement, l'établissement évolue sans aucune subvention financière de l'État.

L.D.B. : En dehors de l'État, recevez-vous des aides de la part des partenaires privés ?

Dr J.O. : Non. C'est parfois les parents d'élèves seulement qui s'organisent pour que l'école ne manque pas de papier, d'encre, de craies et autres.

L.D.B. : Quelle est sa capacité d'accueil ?

Dr J.O. : De nos jours, l'école compte près de 272 apprenants répartis en sept niveaux avec un tronc commun composé de 89 élèves.

L.D.B. : Quel est votre message particulier à l'endroit des pouvoirs publics pour les difficultés que connaît votre structure ?

Dr J.O. : L'État n'ignore pas ses responsabilités. Par rapport à la crise actuelle, il ne s'agit plus d'attendre tout du gouvernement. Il est plutôt question de savoir prendre quelques initiatives internes et salvatrices en vue de pallier certaines difficultés qui empêchent le fonctionnement normal de cette école. Cet établissement existe depuis 1966. Il compte actuellement 25 enseignants vacataires, 18 enseignants permanents

et 23 agents représentant le personnel administratif. Il faut rappeler à tous que l'entrée à cette école se fait par concours. Par rapport aux années précédentes, cette école reçoit aujourd'hui des écoliers qui ont un bon niveau. Cela permet d'avoir de bons infirmiers et de bonnes sages-femmes.

Propos recueillis par Séverin Ibara

## THÉÂTRE

## «Mond'idiotisation», un spectacle à couper le souffle

Le théâtre des coulisses s'empare avec humour et dérision d'un sujet sérieux : la mondialisation. Interprétée par Jehf Biyé et Selma Mayala, la pièce sera présentée le 11 novembre à partir de 19 heures, à l'Espace culturel Yaro à Loandjili.



Les deux comédiens crédit photo «DR»

Après avoir tout perdu dans leur vie, Biti et Kopo, deux quadragénaires que la rue a réunis, s'aventurent à faire une analyse du monde avec leurs beaux mots. Cette farce singulière sur la mondialisation réserve bien des surprises aux spectateurs. «Mond'idiotisation» est une pièce redoutablement construite qui se déchaîne avec virulence dans un portrait à charge contre les excès de la mondialisation. Deux comédiens, deux voix et un dispositif théâtral fascinant pour peindre avec ironie les vices de notre société. Ces deux existences qui se rassemblent dans la rue s'expriment comme elles le peuvent pour essayer d'analyser ce vocable, la mondialisa-

tion. La crise et la galère sont les mots qui vont leur permettre de mieux comprendre cette fameuse mondialisation. Pour eux, ce n'est juste qu'un beau mot pour flatter de plus belle les pays du Tiers-monde déjà très mal en point avec leurs interminables malheurs.

À leurs yeux, la mondialisation pour l'occident et la mond'idiotisation pour les pays du Tiers-monde est un barbarisme. Il a été inventé pour mieux assujettir les pays en voie de développement. Notons que ce texte a été mis en scène par Jehf Biyé. Il sera interprété par deux bons artistes cités parmi les plus prolifiques de la ville océane.

Hugues Prosper Mabonzo

## BASKETBALL

# Entraîneurs et arbitres de la Ligue de Brazzaville haussent leurs connaissances

**Les cadres techniques de la discipline ont suivi un séminaire, du 31 octobre au 5 novembre au gymnase Michel-d'Ornano, pour leur épanouissement individuel et collectif.**

L'organisation de la formation, a souligné Fabrice Makaya Mateve, le président de la Ligue de Brazzaville, est un acte qui renforce la volonté et la vision du bureau exécutif de cette Ligue à moderniser la pratique du basketball.

Ce séminaire de renforcement des capacités des entraîneurs, arbitres et officiels de table de marque, lancé depuis le 31 octobre, était essentiellement consacré à l'interprétation des règles de jeu. En dehors de la psychologie de l'arbitrage et du management, plusieurs thèmes ont été développés dont le coaching animé le dernier jour par Philippe Mahoungou,

président de l'Amicale des entraîneurs de basketball du Congo. L'objectif principal était de renforcer les capacités des coaches en vue d'améliorer leur travail.

Dans les détails, il a insisté sur les qualités d'un coach, les attitudes que celui-ci doit avoir pendant et après le match. « On a reprécisé les relations d'un coach avec les joueurs, et également les relations du coach principal avec son adjoint, parce que cela cause beaucoup de problèmes. En dehors du séminaire, il faut que les contacts demeurent. Le coach c'est le chef d'orchestre d'une équipe. Le match peut se gagner ou se perdre grâce ou à cause de lui. On a des jeunes qui viennent coacher. Il leur manque énormément de choses », a expliqué Philippe Mahoungou.

Au terme des cinq jours de riches échanges entre les anciens et les jeunes en-



La photo de famille des participants au stage/Adiac

traîneurs et arbitres, le souhait des cadres du basketball est de voir leur discipline évoluer en s'appuyant sur les règlements techniques. « Je vous adresse mon encouragement pour l'assiduité dont vous avez fait montre

tout le long de ces 5 jours. Chers stagiaires, sachez donc faire bon usage des enseignements reçus afin qu'ensemble, main dans la main, nous puissions œuvrer au renouveau du basketball dans notre département », a précisé Fabrice

Makaya Mateve. Un défi que les stagiaires ont promis de relever car à l'issue de cette formation, la Ligue de Brazzaville dispose désormais d'une élite des cadres techniques de basketball.

**James Golden Eloué**

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ZONE 4 DE VOLLEYBALL

# Des fortunes diverses pour la DGSP et Kinda Odzoho

**Les dames de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) sont les seules à remporter leur opposition face aux clubs de la République démocratique du Congo (RDC) alors que Kinda Odzoho, dans les deux versions, n'a pas été à la hauteur.**

La DGSP a bien entamé la compétition en s'imposant devant le Volleyball club la Loi de la RDC sur un score de 3 sets à 1. Les Brazzavilloises entrent mieux dans la rencontre en remportant les deux premiers sets (25-20 et 25-17) mais n'ont pas pu enchaîner lors de la manche

suivante (17-25).

Ayant repris confiance après ce set perdu, la DGSP remporte le dernier set par 25-13. Elle affrontera le 8 novembre Canon de Djili qui a battu, toujours chez les dames, Funny du Gabon sur un score de 3 manches à zéro (25-18, 25-8 et 25-6). Kinda Odzoho, l'autre club de Brazzaville, n'a pas abordé de la meilleure des manières la compétition. Chez les dames, ses joueuses ont pris l'eau devant Vita club de Kinshasa 3 manches à zéro (13-25, 21-25 et 20-25). Chez les hommes, Kinda Odzoho a étalé toutes ses limites devant le Volleyball espoir

de la RDC.

Les Brazzavillois, qui étaient tout prêts de gagner le premier set, ont craqué dans les derniers instants (22-25) avant de sortir complètement du match (16-25 et 15-25). Ce 8 novembre, ce club affrontera l'Interclub de Brazzaville qui a joué contre la DGSP, le 7 novembre. Lancés au gymnase Henri-Elen-dé, les championnats de la zone 4 regroupent chez les dames six clubs dont deux de la RDC et un du Gabon. Chez les messieurs, Volleyball club espoir doit disputer le titre avec trois clubs de Brazzaville. « Il vous revient de nous produire

un spectacle de nature alléchante qui sera gravé dans nos mémoires car ce genre de compétition permet non seulement de se connaître mais aussi d'échanger des expériences, d'apprécier le niveau technique de nos clubs de la zone et aussi renforcer les capacités techniques de nos joueurs », a commenté Jean Claude Mopita, président de la Fédération congolaise de Volleyball. Il a, par ailleurs, précisé que la compétition permet aussi de préparer les clubs de la zone aux prochains championnats d'Afrique des clubs qui se tiendront la saison prochaine.

Donnant le coup d'envoi de la compétition, Jacques Gambou, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, a encouragé la Confédération africaine de volleyball zone 4 pour ses efforts dans la mise en œuvre de la politique sportive pour la promotion de cette discipline dans la sous-région. Il a aussi rappelé que malgré le contexte économique mondial actuel qui ne permet plus au Congo d'abriter les compétitions de grandes envergures, « l'organisation de ces championnats témoigne de l'attachement du président de la République à l'unité de la jeunesse d'Afrique centrale », a précisé Jacques Gambou. Cette compétition va se clôturer le 12 novembre.

**James Golden Eloué**

## FOOTBALL

# Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique (Angola, Maroc et Tunisie)

**Angola, 30<sup>e</sup> et dernière journée, 1<sup>re</sup> division**

Le Recreativo do Libolo de Julssy Boukama Kaya termine la saison par une défaite à Sagrada Esperança (0-1). Avec 48 points, le Recreativo termine à la 6<sup>e</sup> place, à 5 longueurs du 3<sup>e</sup>, mais à 17 points du champion, le 1<sup>er</sup> de Agosto.

**Maroc, 7<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

L'OC Khouribga, sans Kader Bidimbou, l'emporte face au FUS Rabat (2-1). Sans Ismaël Ankobo, absent de la feuille de match, les FAR de Rabat disposent du Moghreb Tétouan (2-0).

**Tunisie, 9<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

L'US Monastir de Sagesse Babelé, resté sur le banc, l'emporte 1-0 à Ben Guerdane. Troisième, l'USM totalise 15 points, comme l'Espérance de Tunis et le CA Bizerte, mais compte plusieurs matchs d'avance sur la plupart des ses concurrents.

**Camille Delourme**



Une séquence du match Kinda Odzoho-Vita club/Adiac